



# Fiche de candidature

## Éveil 2022-2023

### \*mentions obligatoires

#### INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE LÉGAL

Civilité :  Mme  M.

NOM : .....

Prénom : .....

Tél mobile : \_\_\_\_\_ Email : .....

#### INFORMATIONS CONCERNANT L'ENFANT

Civilité :  Mme  M.

NOM : .....

Prénom : .....

Né(e) le : \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ à ..... Département : \_\_\_

Adresse pendant l'année scolaire : .....

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : .....

#### Scolarité de l'enfant (hors ENM) :

Nom et adresse de l'établissement scolaire : .....

Classe fréquentée dans cet établissement en 2022-2023 : .....

Merci de cocher ci-dessous l'atelier pour lequel l'enfant candidate. **Attention : un seul choix possible pour les ateliers. Pour l'éveil musique 1<sup>ère</sup> année, possibilité de choisir les deux horaires. Se référer au règlement pour les modalités.**

Enfant né(e) en 2016 ➡	<input type="checkbox"/> Éveil chant et danse	<input type="checkbox"/> Éveil Musique 1 <sup>ère</sup> année lundi 16h30-17h30	<input type="checkbox"/> Éveil Musique 1 <sup>ère</sup> année mercredi 13h30-14h30
Enfant né(e) en 2015 ➡	<input type="checkbox"/> Éveil Chœur		
Enfant né(e) en 2014 ➡	<input type="checkbox"/> Éveil Musique 3 <sup>ème</sup> année		

Cette fiche de candidature dûment remplie est à renvoyer par mail à [scolarite@enm-villeurbanne.fr](mailto:scolarite@enm-villeurbanne.fr) impérativement **avant le 19 juin 2022**, accompagnée :

- d'une copie de **pièce d'identité** de l'enfant (carte d'identité, passeport, ou du livret de famille).
- d'une copie d'un **justificatif de domicile** de moins de trois mois (facture d'eau, gaz, électricité ou quittance de loyer) d'un des responsables légaux de l'enfant

Les dossiers incomplets ou non rendus dans les délais ne seront pas étudiés.

Une priorité est accordée aux candidats **résidents à Villeurbanne**.

L'ordre d'arrivée n'est pas un critère de sélection.

Afin de garantir l'équité entre les enfants, un tirage au sort sous contrôle d'huissier sera organisé si le nombre de candidatures villeurbannaises dépasse la capacité d'accueil.

La liste des admis sera consultable à partir du 4 juillet 2022 à l'ENM (sur la vitrine extérieure) et sur notre site [www.enm-villeurbanne.fr](http://www.enm-villeurbanne.fr).

Des frais de dossier de 30€ seront facturés aux candidats admis en sus des droits d'inscription.

\*L'Ecole Nationale de Musique traite les données personnelles recueillies dans ce formulaire pour le suivi et la gestion des candidatures à l'atelier et effectuer des statistiques. Il a pour base légale la mission d'intérêt public. Ce traitement est destiné au personnel de la Direction, au service des inscriptions, aux enseignants de l'ENM et au personnel habilité de la ville de Villeurbanne. Les données sont collectées pour une durée de de 10 ans et ce conformément à la réglementation en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition ou de limitation à ces données. Pour exercer ses droits, contactez le Service scolarité de l'ENM ou notre Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : ENM de Villeurbanne, Délégué à la protection des données, 46 cours de la république 69100 Villeurbanne ou par e-mail [dpd@mairie-villeurbanne.fr](mailto:dpd@mairie-villeurbanne.fr).

En cas de réclamation vous pouvez aussi saisir l'autorité de contrôle compétente, la CNIL